



Service de garde Alizé-Mousserons Personnes autorisées à venir chercher votre enfant

Nom de l'enfant :		Degré
J'autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant au service de garde en tout temps:		
Nom de la personne autorisée	Lien avec l'enfant	Numéro de téléphone
Signature du parent :		

PRENDRE NOTE

Les parents doivent remettre une autorisation écrite au personnel du service de garde si l'enfant se rend seul à la maison ou si une autre personne que le parent doit venir le chercher.

Si une personne autre que celles autorisées se présente pour venir chercher votre enfant, nous ne pourrons le laisser partir avec celle-ci sans que vous nous ayez avertis <u>par écrit.</u>

Si nous n'avons pas reçu d'avis de votre part et que nous ne pouvons vous rejoindre, nous garderons l'enfant au service de garde et ce même après 18 h 00 et vous serai facturé pour le retard.